



Projet Crèche /CAF :

La CFDT dit NON !

Les crèches sont financées par l'AP-HP. Aujourd'hui l'AP-HP se désengage de ses missions sociales. Elle conclue une convention avec la Caisse d'Allocation Familiale. La CFDT n'est pas d'accord avec cette proposition. Pourquoi ?

Par cette convention, la CAF verserait 13 millions d'euros et donnerait des financements pour mettre en conformité certaines crèches, sous conditions de projets, en échange d'une augmentation d'activité importante, d'une augmentation des tarifs et d'une ouverture des crèches aux habitants de la ville de Paris. L'APHP propose à l'Agospap (association de la gestion de nos œuvres sociales) de compenser la différence de tarification par l'octroi de CESU (chèques emploi service universels). L'augmentation d'activité se fera à moyens constants. Au regard de la réalité actuelle, un certain nombre de nos crèches n'ont pas le labellisation qui leur permettrait de postuler pour les financements de rénovation attribués par la CAF. De plus, d'autres points sont sans garanties :

- ➔ L'Agospap est une association libre de ses décisions, et actuellement sa position n'est pas prise sur ce sujet. Nous n'avons donc pas connaissance de ce que pourraient être les grilles de remboursement pour les parents.
- ➔ L'augmentation d'activité se fait à moyens constants. C'est inacceptable tant pour les conditions de travail que pour la qualité d'accueil des enfants, au regard des efforts déjà demandés dans certains secteurs.
- ➔ Nous souhaitons que la priorité d'accès aux places en crèches soit réservée aux parents travaillant à l'APHP : cela n'est pas indiqué dans la convention.
- ➔ Le contrat d'accueil entre les parents et la crèche ne nous paraît pas garantir la spécificité horaire de la plupart des agents mais complexifie la tarification avec un calcul horaire, et des dépassements notifiés au quart d'heure.
- ➔ Nous estimons que l'APHP doit maintenir un engagement social de qualité vis-à-vis des agents. En l'état actuel des discussions, nous ne savons pas ce que vont coûter les journées de crèches aux parents, l'Agospap ne s'étant pas encore positionné sur les CESU.

**Avec tous ces constats,
Nous avons plus à perdre qu'à gagner !**